

Municipalité de Boileau

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire à huis clos du conseil se tiendra le mardi 27 avril 2021 à 16h00 à la salle de la Bonne Entente située au 702, chemin de Boileau, Boileau.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ pour les années 2019 à 2023 – modification de la version no°3
 - 3.2 MADA – Demande de prolongation
4. Période de questions
5. Levée de la séance

DONNÉ à BOILEAU ce 23^e jour d'avril deux mille vingt et un.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Boileau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois (3) endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vendredi 23 avril 2021.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière